

CONSOLIDATION et BREXIT

Forum national – Groupe de travail Sortie de marchandises -
Jan Robbroeckx

Si vous vendez et livrez des marchandises à un client dans l'Union européenne (p.ex. le R-U), en principe, vous ne facturerez pas de TVA.



Si vous vendez et livrez des marchandises à un client dans l'Union européenne (p.ex. le R-U), en principe, vous ne facturerez pas de TVA.

Dans ce cas, on parle d'une livraison intracommunautaire exemptée de TVA.



**LIVRAISON INTRACOMMUNAUTAIRE
EXEMPTÉE**

Si vous vendez et livrez des marchandises à un client dans l'Union européenne (p.ex. le R-U), en principe, vous ne facturerez pas de TVA.

Dans ce cas, on parle d'une livraison intracommunautaire exemptée de TVA.

Vous devrez être en possession du numéro de TVA valable de votre client dans l'autre État membre.....

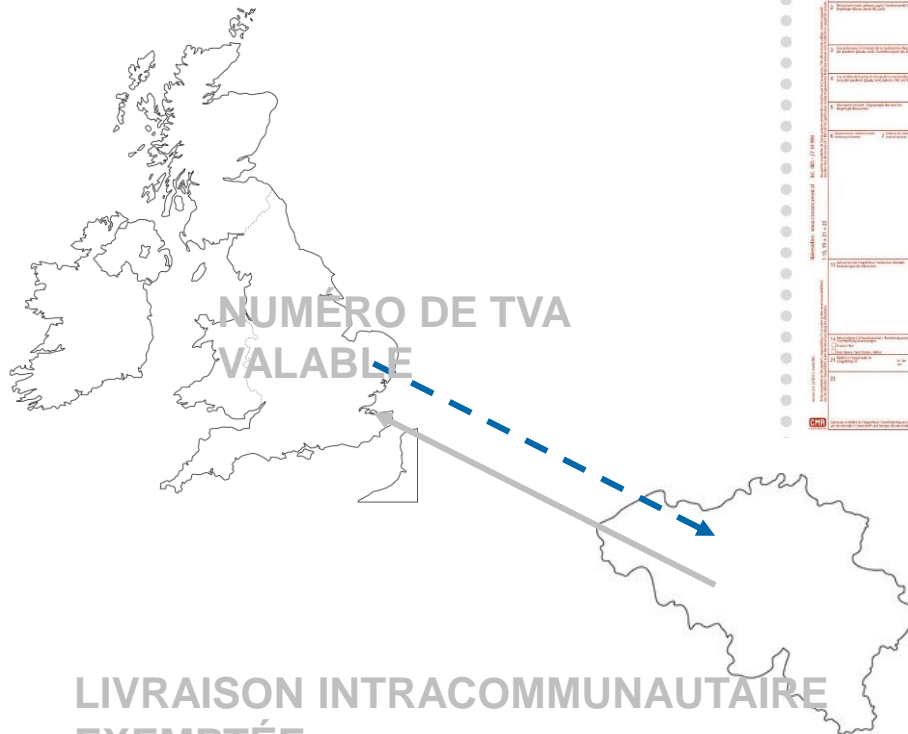


Si vous vendez et livrez des marchandises à un client dans l'Union européenne (p.ex. le R-U), en principe, vous ne facturerez pas de TVA.

Dans ce cas, on parle d'une livraison intracommunautaire exemptée de TVA.

Vous devrez être en possession du numéro de TVA valable de votre client dans l'autre État membre.....

....et en cas de contrôle TVA, vous devrez démontrer que les marchandises ont quitté la Belgique. Une copie de la lettre de voiture CMR signée par le destinataire entre le plus en ligne de compte à cet effet.



LIVRAISON INTRACOMMUNAUTAIRE EXEMPTÉE

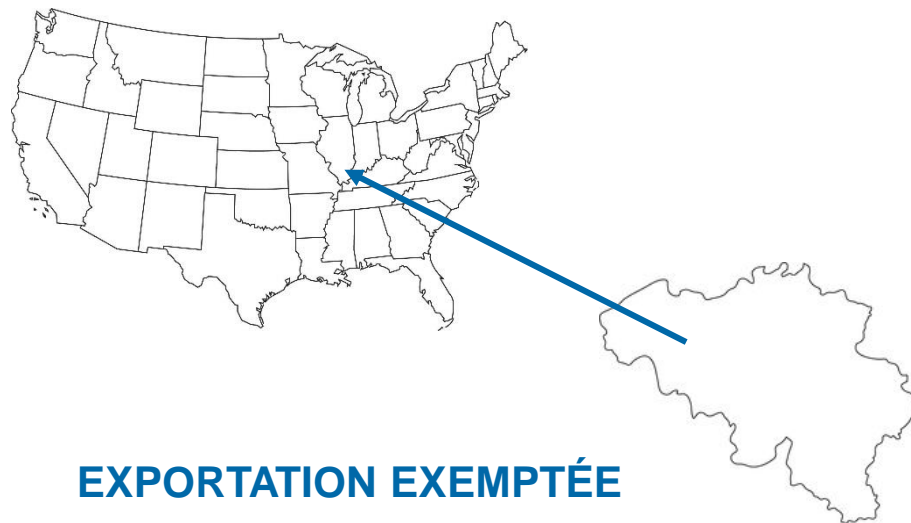
A VAT invoice form with a grid layout. The top section contains fields for '1. Informations générales', '2. Informations relatives au client', '3. Informations relatives au fournisseur', '4. Informations relatives au produit', '5. Informations relatives au transport', '6. Informations relatives au paiement', '7. Informations relatives à la TVA', '8. Informations relatives au destinataire', '9. Informations relatives au fournisseur', '10. Informations relatives au produit', '11. Informations relatives au transport', '12. Informations relatives au paiement', '13. Informations relatives à la TVA', '14. Informations relatives au destinataire', '15. Informations relatives au fournisseur', '16. Informations relatives au produit', '17. Informations relatives au transport', '18. Informations relatives au paiement', '19. Informations relatives à la TVA', '20. Informations relatives au destinataire'. A blue circle highlights the field for '2. Informations relatives au client'.

Si vous vendez et livrez des marchandises à un client en dehors de l'Union européenne (p.ex. les États-Unis), en principe, vous ne facturerez pas non plus de TVA.



Si vous vendez et livrez des marchandises à un client en dehors de l'Union européenne (p.ex. les États-Unis), en principe, vous ne facturerez pas non plus de TVA.

Dans ce cas, on parle d'une exportation exemptée de TVA.



EXPORTATION EXEMPTÉE

Si vous vendez et livrez des marchandises à un client en dehors de l'Union européenne (p.ex. les États-Unis), en principe, vous ne facturerez pas non plus de TVA.

Dans ce cas, on parle d'une exportation exemptée de TVA.

Un document d'exportation doit être établi au nom de votre entreprise.....



DOCUMENT D'EXPORTATION

An image of a complex export document form. At the top, there is a section labeled 'EUROPESE GEMEENSCHAP' with a blue arrow pointing to it from the left. The form contains various fields for classification, value, and origin, with some areas shaded grey. The document is organized into several horizontal sections with labels in Dutch.

Si vous vendez et livrez des marchandises à un client en dehors de l'Union européenne (p.ex. les États-Unis), en principe, vous ne facturerez pas non plus de TVA.

Dans ce cas, on parle d'une exportation exemptée de TVA.

Un document d'exportation doit être établi au nom de votre entreprise.....

..... et sur ce document, la douane au bureau de sortie doit confirmer l'exportation.



CONFIRMATION DE L'EXPORTATION

Confirmation of Exit

Karoor van uitgang: PL301000 - TERESPOL OC (PL)

Date of exit: 2018-07-05
Date message: 15-07-08
Time message: 10:15

Si vous vendez et livrez des marchandises à un client en dehors de l'Union européenne (p.ex. les États-Unis), en principe, vous ne facturerez pas non plus de TVA.

Dans ce cas, on parle d'une exportation exemptée de TVA.

Un document d'exportation doit être établi au nom de votre entreprise.....

..... et sur ce document, la douane au bureau de sortie doit confirmer l'exportation.

En cas de contrôle TVA, vous devez pouvoir présenter la preuve de l'exportation. Le document douanier avec la confirmation de l'exportation entre le plus en ligne de compte à cet effet.



CONFIRMATION DE L'EXPORTATION

Confirmation of Exit

Kantoor van uitgang: PL301000 - TERESPOL OC (PL)

Date of exit: 2018-07-05
Date message: 15-07-08
Time message: 03:15

Si vous vendez et livrez des marchandises à un client en dehors de l'Union européenne (p.ex. les États-Unis), en principe, vous ne facturerez pas non plus de TVA.

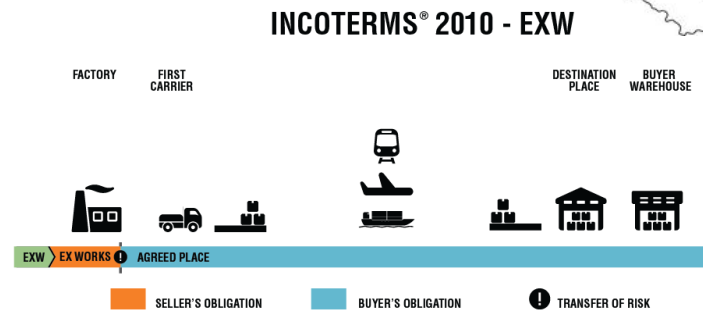
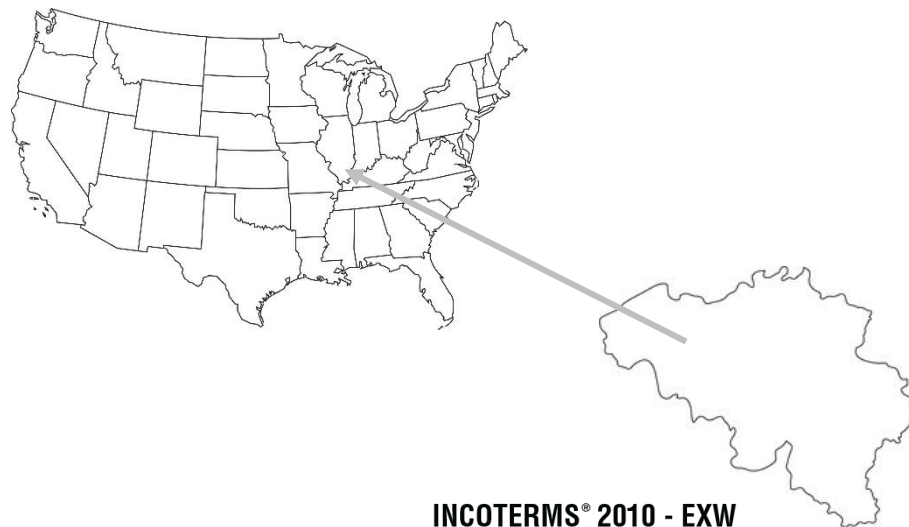
Dans ce cas, on parle d'une exportation exemptée de TVA.

Un document d'exportation doit être établi au nom de votre entreprise.....

..... et sur ce document, la douane au bureau de sortie doit confirmer l'exportation.

En cas de contrôle TVA, vous devez pouvoir présenter la preuve de l'exportation. Le document douanier avec la confirmation de l'exportation entre le plus en ligne de compte à cet effet.

Nous recommandons d'éviter l'incoterm EXW (Ex Works) en cas d'exportation.....



Source **Incoterms 2010**
johnatasjmo/incoterms

Si vous vendez et livrez des marchandises à un client en dehors de l'Union européenne (p.ex. les États-Unis), en principe, vous ne facturerez pas non plus de TVA.

Dans ce cas, on parle d'une exportation exemptée de TVA.

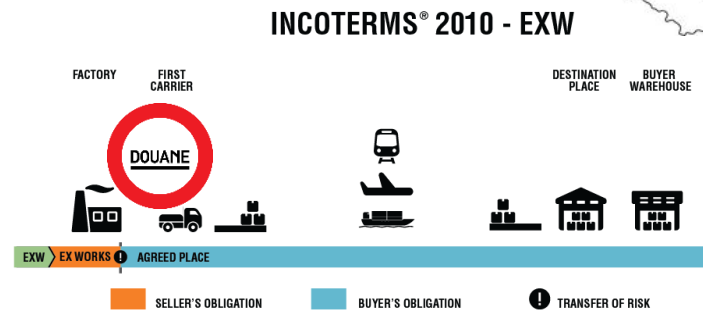
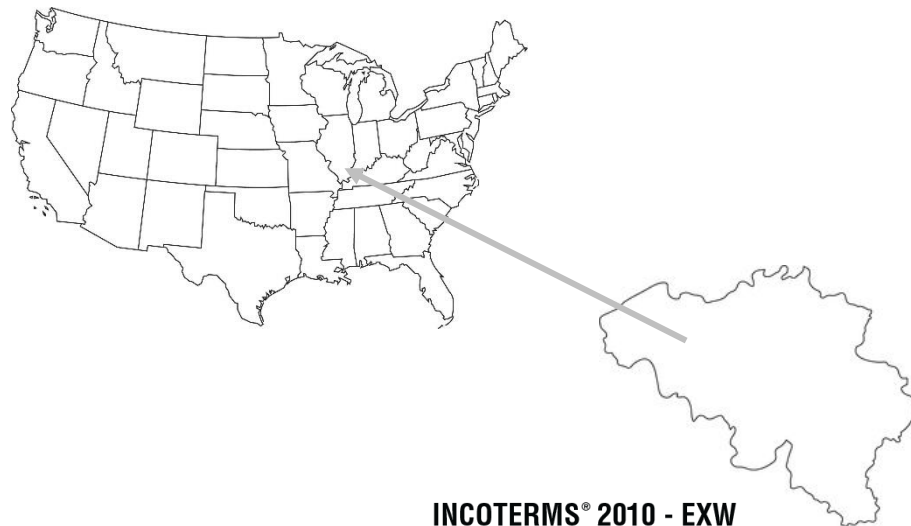
Un document d'exportation doit être établi au nom de votre entreprise.....

..... et sur ce document, la douane au bureau de sortie doit confirmer l'exportation.

En cas de contrôle TVA, vous devez pouvoir présenter la preuve de l'exportation. Le document douanier avec la confirmation de l'exportation entre le plus en ligne de compte à cet effet.

Nous recommandons d'éviter l'incoterm EXW (Ex Works) en cas d'exportation.....

...parce que votre client doit effectuer les formalités douanières et que vous ne recevrez éventuellement pas la preuve de l'exportation.



Source [Incoterms 2010 johnatasjmo/incoterms](https://www.johnatasjmo.com/incoterms)



ASTUCE 1 :

ÉVITEZ L'INCOTERM EXW (EX WORKS) EN CAS D'EXPORTATION EN DEHORS DE L'UE.

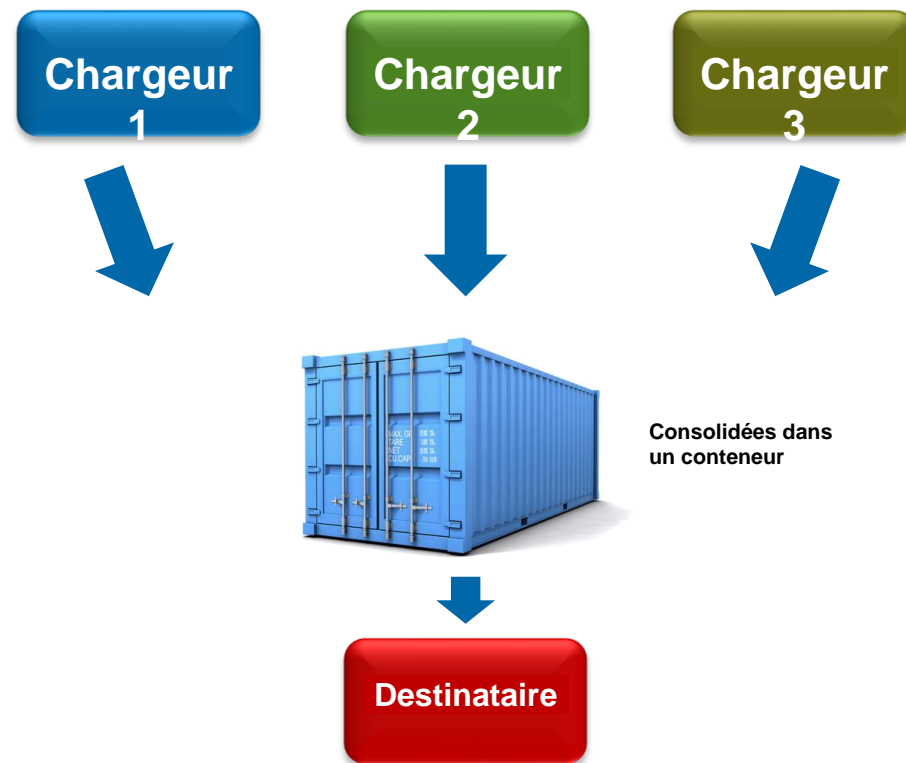
La consolidation peut rendre le processus d'exportation plus complexe.



Source **BANKING HUB** by zeb

La consolidation peut rendre le processus d'exportation plus complexe.

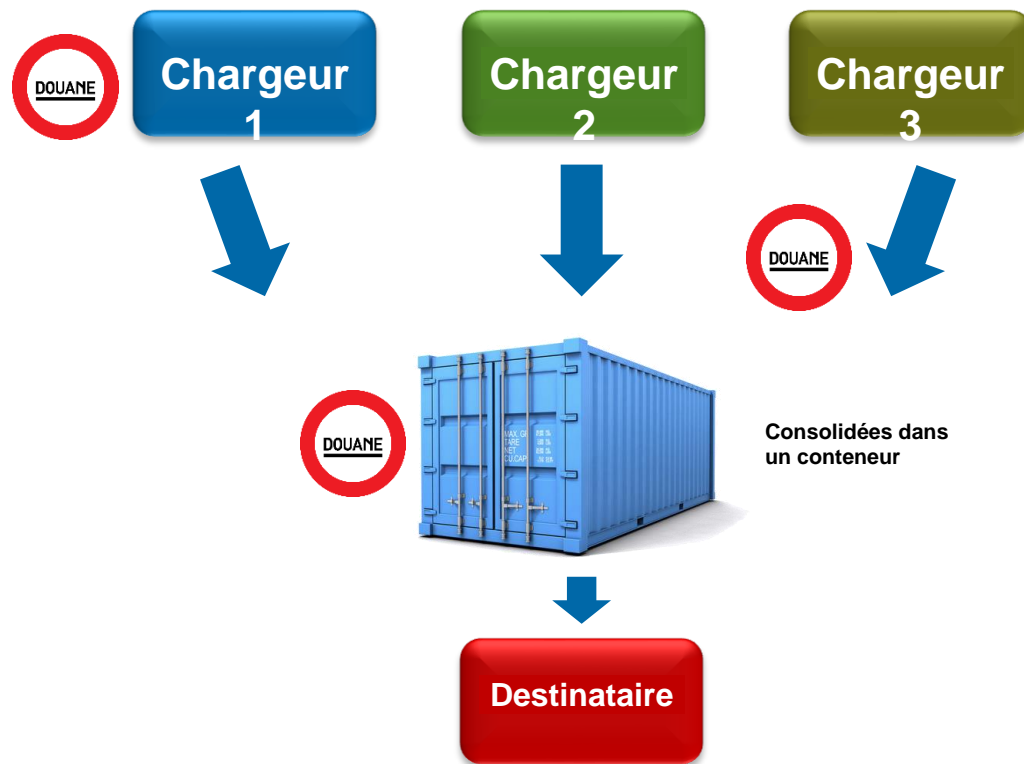
En cas d'exportation avec consolidation, des parties de plusieurs chargeurs sont chargées ensemble sur un moyen de transport unique en vue de l'exportation en dehors de l'Union européenne.



La consolidation peut rendre le processus d'exportation plus complexe.

En cas d'exportation avec consolidation, des parties de plusieurs chargeurs sont chargées ensemble sur un moyen de transport unique en vue de l'exportation en dehors de l'Union européenne.

En cas d'exportation avec consolidation, les marchandises peuvent être dédouanées dans différents endroits.



Chargeur 1 : formalités d'exportation par le chargeur 1 dans ses propres installations

Chargeur 2 : formalités d'exportation par le consolidateur

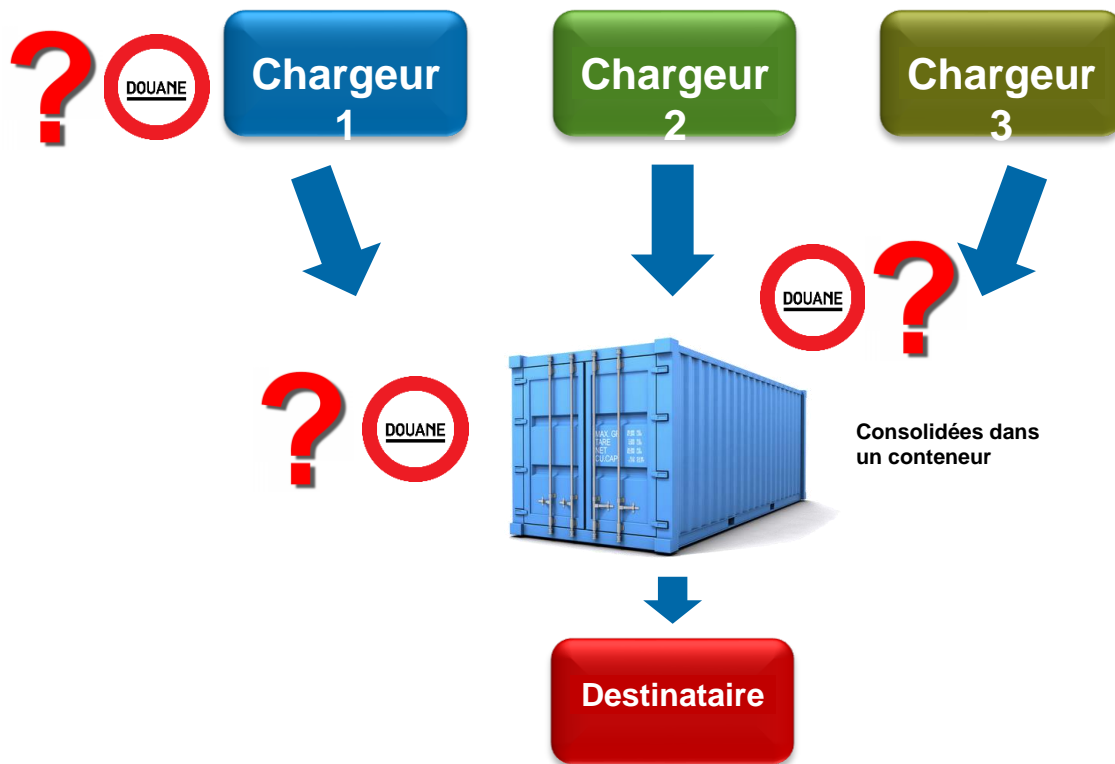
Chargeur 3 : formalités d'exportation par l'expéditeur en douane au bureau de douane intérieur

La consolidation peut rendre le processus d'exportation plus complexe.

En cas d'exportation avec consolidation, des parties de plusieurs chargeurs sont chargées ensemble sur un moyen de transport unique en vue de l'exportation en dehors de l'Union européenne.

En cas d'exportation avec consolidation, les marchandises peuvent être dédouanées par la douane dans différents endroits.

Un premier risque est l'incoterm EXW (Ex Works), par lequel le client doit organiser les formalités d'exportation et le chargeur n'a pas de certitude d'où cela aura lieu.



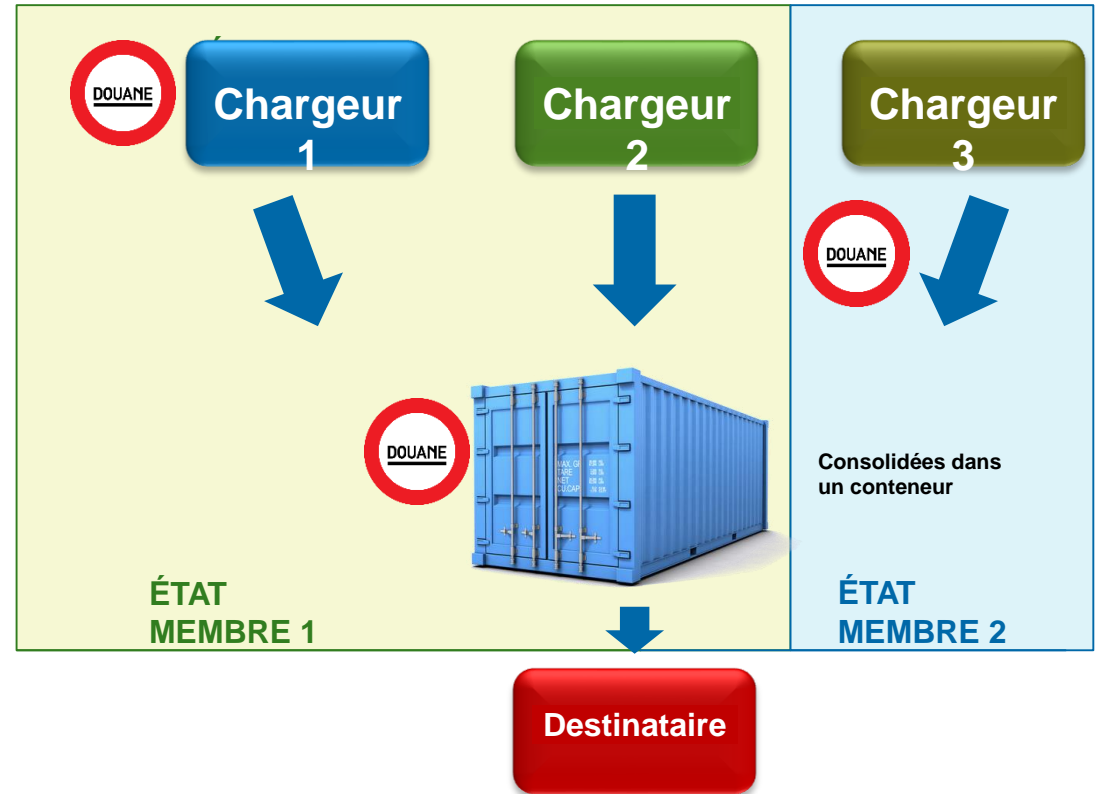
La consolidation peut rendre le processus d'exportation plus complexe.

En cas d'exportation avec consolidation, des parties de plusieurs chargeurs sont chargées ensemble sur un moyen de transport unique en vue de l'exportation en dehors de l'Union européenne.

En cas d'exportation avec consolidation, les marchandises peuvent être dédouanées par la douane dans différents endroits.

Un premier risque est l'incoterm EXW (Ex Works), par lequel, le client doit organiser les formalités d'exportation et le chargeur n'a pas de certitude d'où cela aura lieu.

Un deuxième risque est la situation dans laquelle la consolidation se déroule dans un autre État membre. Les formalités d'exportation doivent se dérouler en Belgique, mais il est possible que le consolidateur n'en tienne pas compte. Il est possible qu'une première déclaration d'exportation soit établie en Belgique et une seconde dans un autre État membre. Il existe le risque important que le chargeur ne reçoive aucune confirmation de l'exportation.





ASTUCE 2 :

CHOISISSEZ UN INCOTERM QUI VOUS PERMET D'EXERCER UN CONTRÔLE SUR LE PROCESSUS DE DÉDOUANEMENT (P. EX. FCA LOCALISATION CONSOLIDATEUR).

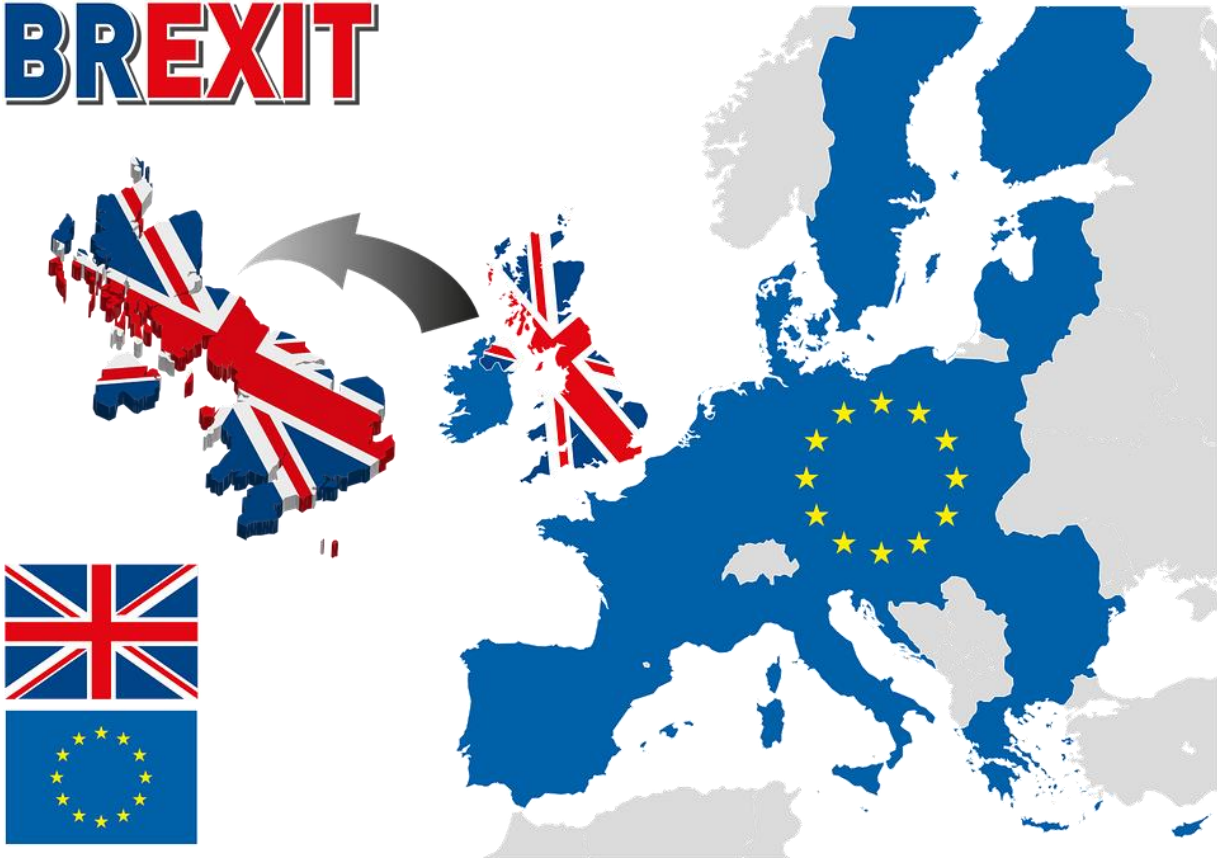
ASTUCE 3 :

DEMANDEZ LES COORDONNÉES DU CONSOLIDATEUR À VOTRE CLIENT ET DISCUTER AVEC LUI DE LA MANIÈRE SELON LAQUELLE LA PREUVE DE L'EXPORTATION SERA APPORTÉE.

ASTUCE 4 :

SI VOUS AVEZ PEU OU PAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT LES FORMALITÉS DOUANIÈRES, COLLABOREZ ALORS AVEC UN AGENT EN DOUANE AGRÉÉ. IL PEUT RÉALISER POUR VOUS LES ASTUCES DÉCRITES.

BREXIT



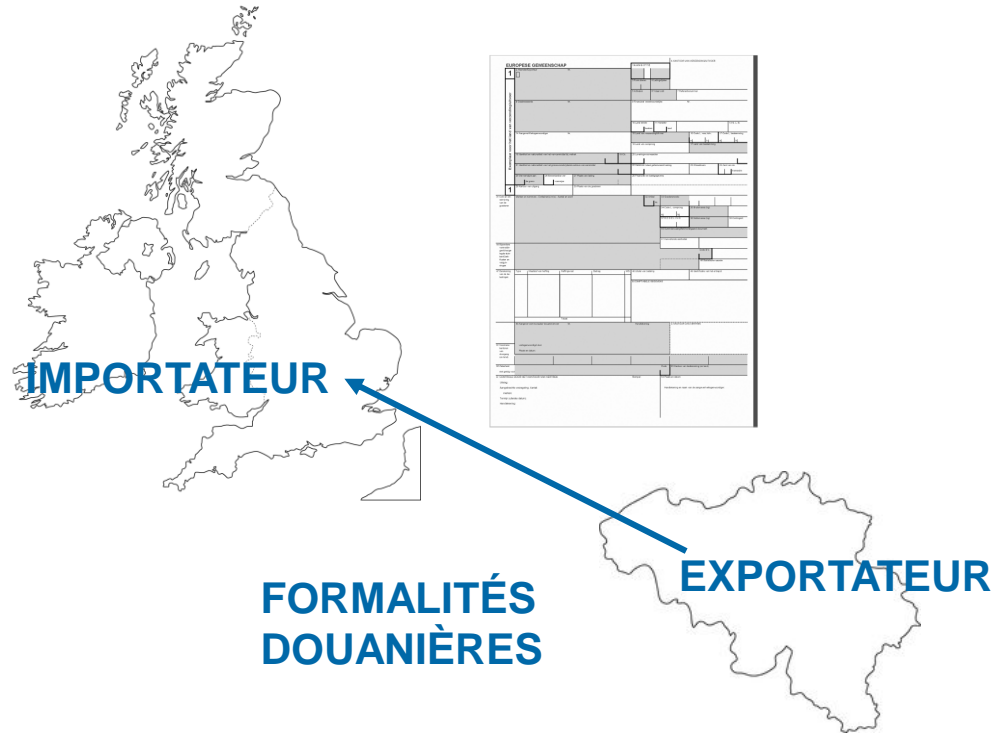
Avant le BREXIT, vous pouvez livrer des marchandises au R-U comme vous le faites vers tous les autres États membres de l'UE sans formalités douanières.



**LIVRAISON INTRACOMMUNAUTAIRE
EXEMPTÉE**

Avant le BREXIT, vous pouvez livrer des marchandises au R-U comme vous le faites vers tous les autres États membres de l'UE sans formalités douanières.

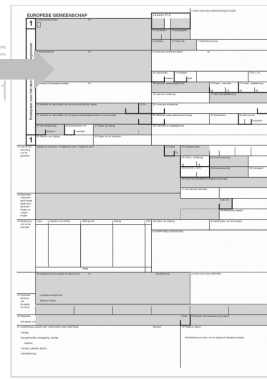
Après le BREXIT, des documents d'exportation devront être établis en Belgique et des documents d'importation devront être établis au R-U.



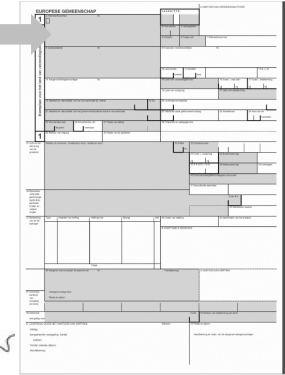
Avant le BREXIT, vous pouvez livrer des marchandises au R-U comme vous le faites vers tous les autres États membres de l'UE sans formalités douanières.

Après le BREXIT, des documents d'exportation devront être établis en Belgique et des documents d'importation devront être établis au R-U.

Ce qui aura assurément un impact important sur les frais, l'organisation logistique, les délais d'attente, ...



DOCUMENT
D'IMPORTATION



DOCUMENT
D'EXPORTATION



Customs Filing: Administration + Compliance Challenge

- Union Customs Code: UK->EU goods will be subject to customs supervision and may be subject to customs controls.
- Customs formalities apply, declarations have to be lodged and customs authorities may require guarantees for potential or existing customs debts.
- How to ensure customs declaration with complete, accurate and timely data is submitted which draws from you commercial documents?



HMRC chief Jon Thompson:
£20bn estimate for cost to
businesses of the UK post-
Brexit customs system

"Mr Thompson added that there would be extra costs on the EU side because UK export declarations would need to be matched by EU import declarations and vice versa. These figures produced a total cost for UK-EU trade in goods of about £17bn-£20bn a year, he said" – from BBC news

Source : Amber Road



Avant le BREXIT, vous pouvez livrer des marchandises au R-U comme vous le faites vers tous les autres États membres de l'UE sans formalités douanières.

Après le BREXIT, des documents d'exportation devront être établis en Belgique et des documents d'importation devront être établis au R-U.

Ce qui aura assurément un impact important sur les frais, l'organisation logistique, les délais d'attente, ...

À la suite du BREXIT, des transactions plus complexes pourront également voir le jour :



- Exportation vers le R-U via consolidation (voir slides précédents). Comment organiser cela au mieux ?
- Livrer des marchandises dans un stock de consignation au R-U. Quelles sont les possibilités, quel est l'impact et quels sont les frais ?
- Des marchandises sont importées d'un pays tiers et reçoivent une première transformation au R-U et une seconde transformation en Belgique. Comment les droits à l'importation peuvent-ils être optimisés dans les deux pays ?
- Un fabricant belge travaille avec un sous-traitant au R-U. À l'avenir, un régime de perfectionnement passif devra être mis en place. Quel est l'impact sur les droits à l'importation et la charge de travail ?
- Un client R-U passe une commande chez un fournisseur belge et demande de livrer les marchandises chez son sous-traitant au Danemark. Là, les marchandises reçoivent une seconde transformation, après quoi, elles sont exportées vers le R-U. Cela peut-il être résolu sans que l'entreprise R-U ait un numéro de TVA dans l'Union européenne ?



POUR LES ENTREPRISES QUI RESSENTENT L'IMPACT DU BREXIT, VOICI DE NOUVELLES ASTUCES ET DES ASTUCES DÉJÀ DONNÉES

ASTUCE 1 :

EN CAS DE VENTE/EXPORTATION, CHOISISSEZ UN INCOTERM QUI VOUS PERMET D'EXERCER UN CONTRÔLE SUR LE PROCESSUS DE DÉDOUANEMENT (P. EX. FCA VOTRE LOCALISATION OU LOCALISATION DU CONSOLIDATEUR). ÉVITEZ L'INCOTERM EXW (Ex Works).

ASTUCE 2 :

EN CAS D'ACHAT/IMPORTATION, CHOISISSEZ UN INCOTERM QUI VOUS PERMET D'EXERCER UN CONTRÔLE SUR LE PROCESSUS DE DÉDOUANEMENT (P. EX. DAP VOTRE LOCALISATION). ÉVITEZ L'INCOTERM DDP (Delivery Duty Paid).

ASTUCE 3 :

EN CAS DE CONSOLIDATION, DEMANDEZ LES COORDONNÉES DU CONSOLIDATEUR À VOTRE CLIENT ET DISCUTER AVEC LUI DE LA MANIÈRE SELON LAQUELLE LA PREUVE DE L'EXPORTATION SERA APPORTÉE.

ASTUCE 4 :

SI VOUS AVEZ PEU OU PAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT LES FORMALITÉS DOUANIÈRES, COLLABOREZ ALORS AVEC UN AGENT EN DOUANE AGRÉÉ. IL PEUT RÉALISER POUR VOUS LES ASTUCES DÉCRITES.

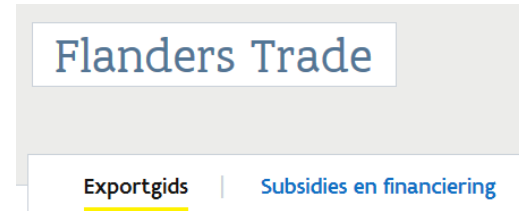
ASTUCE 5 :

EFFECTUEZ LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE UNE ESTIMATION DES RISQUES QUE LE BREXIT PEUT CONTENIR POUR VOUS ET DISCUTEZ-EN AVEC UN SPÉCIALISTE INTERNE OU EXTERNE.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, CONTACTEZ



BREXIT https://finances.belgium.be/fr/douanes_accises/entreprises/brexit



[Home](#) > [Exportgids](#) > [Dossiers](#) > [Brexit](#)

Dossier "Brexit"

<https://www.flandersinvestmentandtrade.com/export/international/dossiers/brexit>

<https://www.flandersinvestmentandtrade.com/export/sites/trade/files/pages/BrochureFichesBrexit.pdf>

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, CONTACTEZ



<https://www.kvk.nl/advies-en-informatie/internationale-handel/brexit-nieuws-voor-ondernemers/>



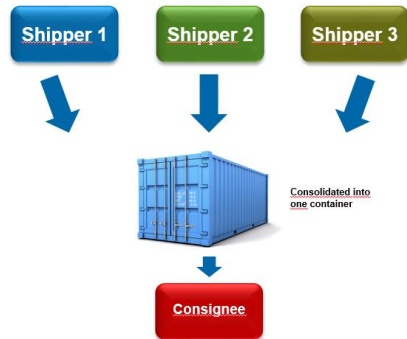
https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/factsheet-preparing-withdrawal-brex-it-preparedness-web_0.pdf



https://ec.europa.eu/info/brexit_en

SOYEZ PRÊT

CONSOLIDATION



BREXIT



Nationaal Forum

Het overlegplatform van de Algemene Administratie van de Douane en Accijnzen en de privésector

<https://www.naforna.be/fr>

[Home](#)

[Nationale werkgroepen >](#)

[Regionale werkgroepen >](#)

[Stuurgroep](#)

[Over ons >](#)

[Nieuwsbrief](#)

[Archief](#)

MERCI DE VOTRE ATTENTION